

Woleu-Ntem/Département du Ntem/Bitam/Lutte contre les stupéfiants en milieu scolaire...

Le parquet en mode préventif au lycée Jésus-Marie



Les membres du parquet et les responsables de l'établissement...



... face aux élèves.

SSB
Bitam/Gabon

LE procureur d'Oyem, Rodrigue Ndong Nfoumou, à la tête d'une délégation des membres du parquet, était récemment face aux élèves du lycée catholique Jésus-Marie de Bitam, en vue de les sensibiliser aux consé-

quences pénales découlant de la détention, la commercialisation et la consommation des stupéfiants. Au nombre desquels, le tristement célèbre Tramadol (Kobolo), ce dérivé de la morphine qui cause actuellement de nombreux dégâts en milieu scolaire. Une démarche préventive voulue par la direction de l'établissement, qui espère

ainsi faire mieux prendre conscience aux apprenants ce à quoi ils s'exposent en tentant d'emprunter de telles voies. En sus des conséquences sociales et, surtout, médicales quasiment irrémédiables, du fait de l'absence d'un centre de désintoxication au Gabon. Rodrigue Ndong Nfoumou et ses collaborateurs ont assuré les responsables du

lycée de ce que, sitôt la phase préventive terminée, des visites inopinées seront régulièrement effectuées au sein de l'établissement, afin de mettre la main sur les élèves indelicats qui oseraient défier la loi. Une initiative d'ailleurs saluée par de nombreux Bitamois qui estiment, effectivement, que la loi,

avant d'être répréhensible, doit d'abord éduquer et sensibiliser. En outre, face aux nombreuses conséquences qui résultent de la consommation des drogues et autres produits dopants par les jeunes, les populations pensent que les autres établissements scolaires gagneraient à s'impliquer dans ce combat, en invitant eux-aussi

les responsables du parquet, en vue d'une sensibilisation de masse à ce fléau qui devient une véritable préoccupation nationale. Mieux, ils sont d'avis qu'il faudrait même associer à ce panel d'experts, des médecins, psychologues et autres assistants sociaux, pour davantage faire passer le message auprès des apprenants.

...et œuvre de bienfaisance

Michel Hauger en bon Samaritain



Michel Hauger au milieu des commerçantes à qui il a offert des bancs...



... et aux détenus de la prison centrale d'Oyem, des produits de première nécessité.

SSB
Bitam/Gabon

DEUX actions de portée sociale ont été mises récemment à l'actif de Michel Hauger, jeune

opérateur économique gabonais exerçant dans la restauration à Bitam. N'en pouvant plus de voir des mamans en provenance des villages écouler leurs produits agricoles debout à longueur de journée, il a pris l'engagement de met-

tre à la disposition de celles-ci une vingtaine de bancs. A la grande satisfaction des commerçantes, qui ont de ce fait tenu à remercier le jeune entrepreneur pour son acte inespéré. Dans la même foulée, Mi-

chel Hauger a eu une pensée pour les personnes incarcérées à la prison centrale d'Oyem. A ces derniers, il a offert des produits de première nécessité (riz, conserves, volaille, savon, huile, etc.). Ce geste a-t-il justifié,

pour aider, autant que faire se peut, à apporter du réconfort et du soulagement à ces personnes actuellement privées de liberté. Un geste humain et de solidarité qui devraient suivre d'autres

compatriotes, notamment les églises dont l'une des missions est justement d'assister les prisonniers, au regard des difficultés qu'ils éprouvent souvent à se nourrir et à vivre dans un environnement sain.

Ogooué-Maritime/Département de Ndougou/Gamba/Eglise catholique /Fête de la charité

Des moments de générosité

Jean-Paulin ALLOGO
Gamba/Gabon

INITIÉE par le pape François lui-même, au terme du Jubilé de la miséricorde, « pour que les pauvres sentent se poser sur eux, un regard respectueux mais attentif de ceux qui, ayant vaincu l'indifférence, découvrent l'essentiel de la vie », la fête de la charité avait été célébrée le 19 novembre dernier, c'est-à-dire le 33e dimanche du temps ordinaire, dans toutes les églises d'obédience catholique. Mais, pour des raisons de calendrier du curé de la paroisse Saint-André

de Gamba, l'abbé Raphaël Magloire, cet événement n'a été célébré que le dimanche 21 janvier dernier. A cette occasion, un comité d'organisation coordonné par Félicia Mbezo a été mis place, alors que les responsables des communautés avaient la lourde charge de procéder au recensement des personnes démunies, dans différents quartiers de la ville de Gamba. C'est dans ce sillage que la communauté Saint-Thomas s'est déployée dans les quartiers Plaines 4 et 5. Les communautés Sainte-Élisabeth, Saint-Michel et Saint-Paul se sont rendues à la cité Yenzi. Pendant ce



Photo : Jean Paulin Allogho

L'abbé Raphaël Magloire SE Mbogba remet ici quelques provisions à une famille démunie.

temps, la communauté Saint-Etienne a pris, elle, la direction de Plaine 3. A la suite du recensement, chaque groupe devait présenter sa liste, afin de faire le point. Au total, ce sont près de quatre-vingts personnes démunies qui ont

été enregistrées et retenues. Mais lors du partage, d'autres se sont ajoutées et ont bénéficié de quelques produits alimentaires de première nécessité et de vêtements. La collecte des vivres s'est faite pendant la messe et



Photo : Jean Paulin Allogho

Les membres du comité d'organisation.

individuellement, alors que le repas a été offert au sortir de l'église par le comité d'organisation et les communautés citées ci-dessus. Cette fête de la charité initiée par le pape François qui exhorte ainsi avec force

l'Eglise à entendre le cri des pauvres, a créé des conditions d'une rencontre authentique et d'un partage avec ces derniers qui deviennent un style de vie, un élan de générosité pour les personnes des couches défavorisées.